

SECTEUR
ACCÈS À L'EMPLOI

FLASH EMPLOI



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

564, avenue du général de Gaulle
06700 Saint-Laurent-du-Var
Tél. 04 92 27 22 60
flash.emploi@fondationdenice.org



REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



En 2020, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 382 collaborateur·rice·s répartis sur 26 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 23,7 millions d'euros, la Fondation a accompagné 10717 personnes en 2020 et gère 387 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

Nos interventions se déclinent dans trois secteurs d'activités

Le secteur Accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

SECTEUR 1

Accompagnement social et médico-social

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Chrs, halte de nuit Bruno Dubouloz, Act)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Asll, équipe mobile prévention des expulsions)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Cada, Huda)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Caarud, Csapa)

En 2020, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- Santé/addictions • Hébergement/logement • Asile/insertion

Le secteur Accès à l'emploi repose sur le principe de "l'emploi d'abord", selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie.

SECTEUR 2

Accès à l'emploi

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Mettre en situation de travail (atelier d'adaptation à la vie active, ressourcerie Actes Ressources, chantier d'insertion dans la vente, entreprise d'insertion dans le second œuvre du bâtiment)
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)
- Accompagner vers l'emploi particulièrement les allocataires du Rsa (Flash emploi, Appui intensif emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi)
- Créer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, service Entreprise +)
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Centre de pré-orientation)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules

En 2021, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- La relation entreprises • La mise en situation de travail • L'accompagnement vers l'emploi



Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles rassemble divers établissements de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent·e·s, jeunes majeur·e·s confié·e·s notamment par l'aide sociale à l'enfance ainsi qu'aux familles.

SECTEUR 3 Enfance-Jeunesse- Familles

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs et les guider vers l'autonomie (maison d'enfants à caractère social)
- Assurer la mise à l'abri et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (16 à 25 ans), en grande précarité (plateforme de services aux jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et leurs familles (Aed, Pad)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Actes-Pélican)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération

En 2021, il s'est structuré autour de deux domaines d'activités stratégiques :

- L'enfance • La jeunesse afin de rendre plus lisible une logique de parcours.

Le siège social

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions support :

- La direction des ressources humaines
- La direction administrative et financière
- La direction immobilière

qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des deux orientations stratégiques de la Fondation

1 – Le développement du pouvoir d'agir dans le but de

- **Renforcer le pouvoir d'action et de décision** des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- **Réinventer l'identité managériale** de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360°, c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié·e en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui
- **Favoriser des comportements responsables** (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salarié·e·s et des personnes accompagnées

2 – L'innovation sociale afin de

- **Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement** de la cellule Projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- **Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages** favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion

Les grandes réalisations 2020

Le fait marquant de l'année 2020 fut la gestion d'une crise inédite engendrée par l'épidémie du Covid-19 qui a été révélateur de cohésion et facteur de créativité.

Passé l'effet de sidération, nous avons organisé la poursuite de l'activité grâce à des équipements de protection en stock, la cohésion des équipes de cadres et l'engagement de tous nos professionnels. L'activité des services fut dégradée, adaptée mais continue pour permettre aux publics accompagnés de continuer à trouver des lieux de mise à l'abri, d'écoute et de soutien.

Au niveau de l'organisation, dès le mois de juin, nous avons engagé la transformation de la direction de l'immobilier qui a intégré la direction technique pour nous doter d'une expertise accrue en matière de captation de logements, de gestion locative et de suivi de travaux.

Les secteurs ont également poursuivi leurs réorganisations pour donner plus de lisibilité à nos interventions autour de domaines d'activités stratégiques.

De nouvelles actions et expérimentations ont vu le jour malgré le contexte et nous avons été retenus par nos partenaires financeurs sur l'accompagnement global des réfugiés (plan national d'investissement dans les compétences), un accès direct de la rue au logement pour des Sdf (financement Ddcs), des ambassadeurs écogestes pour lutter contre la précarité énergétique (Département), l'accompagnement des 16-18 ans par la plateforme de services aux jeunes, l'équipe mobile emploi (crédits du plan pauvreté)...

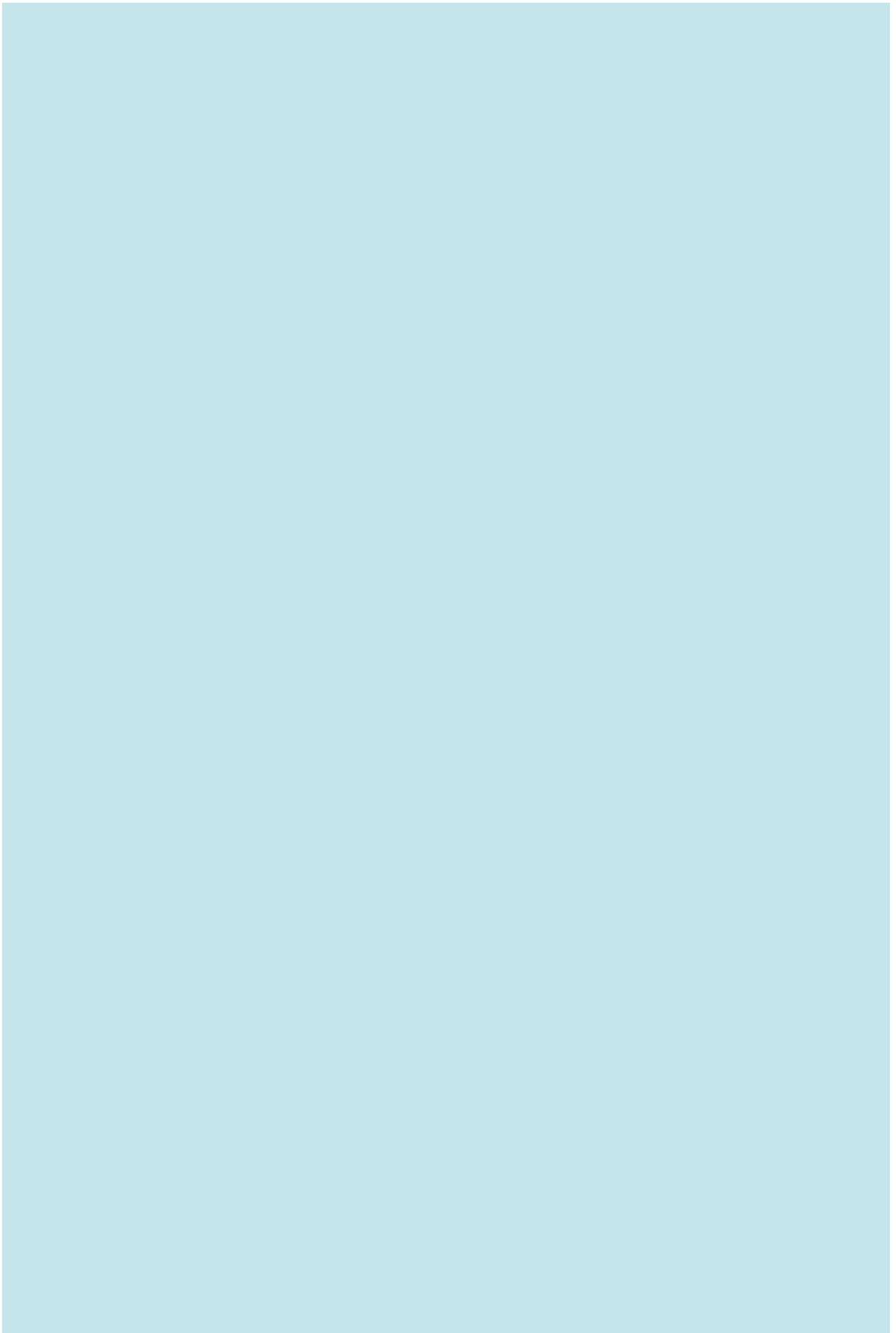
La catastrophe climatique de l'automne a également frappé nos familles de migrants installées dans la vallée de la Roya et a nécessité des interventions urgentes et croisées de notre service Migrants et de la direction de l'immobilier pour sécuriser les relogements.

Cette dynamique et ce développement continu, malgré une année sombre à bien des égards, sont un signe fort de la vitalité de notre Fondation grâce à l'engagement et l'inventivité de chacun et chacune de ses salariés.

Les perspectives 2021

- La création d'un poste de responsable de communication et levée de fonds doit permettre le développement d'une nouvelle stratégie pour accroître la notoriété de la Fondation et lui permettre de financer de nouveaux projets avec des fonds privés, du mécénat.
- Nous poursuivons nos travaux liés à la réorganisation hiérarchique avec la création de domaines d'activités stratégiques induisant de mieux préciser les missions à chaque étage de la ligne managériale, en poursuivant la logique de fonctionnement en intelligence collective.
- 2021 sera l'année de diffusion et d'appropriation de notre charte du développement du pouvoir d'agir coconstruite sur un mode participatif. Dans cette logique, un guide de pratiques à l'usage d'habiter a été réalisé par un groupe de salariés représentatif.
- Nous engagerons également une réflexion pour renforcer l'attractivité de nos métiers et diversifier nos profils face à l'arrivée de nouvelles générations avec de nouvelles attentes, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.
- L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique, l'aller-vers s'enrichira de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, le rétablissement, l'accompagnement individualisé à l'emploi (*Individual Placement and Support*), qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Quoi de plus motivant que redonner espoir dans cette période d'incertitude ?
Ce sera notre projet commun pour 2021.



ROLE ET MISSION DE FLASH EMPLOI

Flash emploi est un référent professionnel dans le dispositif RSA des Alpes-Maritimes. Mis en place à l'initiative du Département, il accompagne sur l'ensemble du territoire des Alpes-Maritimes les nouveaux bénéficiaires du RSA ainsi que les personnes dont la demande de RSA est en cours de traitement.

Partant du constat que les possibilités de sorties du RSA diminuent avec le temps passé dans le dispositif, l'objectif du service est de permettre la sortie rapide du RSA via la reprise d'emploi.

Afin de diminuer le temps entre la demande de RSA et la rencontre avec un référent, le Département a mis en place une procédure de réception et d'orientation des demandeurs de l'allocation très rapide via le Centre d'Orientation RSA. Aujourd'hui le dispositif en place nous permet de recevoir une personne dans le mois qui suit sa demande d'allocation.

Flash Emploi propose un accompagnement de 3 mois non renouvelable au cours duquel les personnes sont reçues une fois par semaine en entretien individuel ou dans le cadre d'un atelier collectif, ou d'un recrutement avec un partenaire emploi tel qu'une ETTI par exemple.

Le premier ou second rendez-vous est consacré à la rédaction du Contrat d'Engagement Réciproque. Le contenu des suivants dépend de l'évolution de la recherche d'emploi : outils TRE à revoir tels que CV, lettre de motivation, mise à jour de l'espace Pôle emploi, inscription sur job boards tels indeed, linkedin, pacajob, des propositions d'offres de partenaires...ou bien des ateliers sur les thèmes simulation entretien embauche, savoir se présenter en 3 minutes, démarches en ligne avec les outils numériques.... Au terme de chaque entretien, le bénéficiaire repart avec des démarches concrètes à effectuer, en vue du prochain rendez-vous.

Notre accompagnement est orienté sur la recherche d'emploi. Des actions connexes peuvent être engagées, mais à chaque fois dans le but de rendre efficaces les démarches d'accès à l'emploi. Conseil, proposition d'actions, d'offres d'emploi ou de formations qualifiantes/diplômantes, retour sur expérience sont autant d'outils mobilisés par les référent(e)s. Il s'agit d'amener chez chacun une dynamique d'accès à l'emploi.

Ainsi quelle que soit la situation, les conseillers en insertion professionnelle, s'attachent à proposer des opportunités d'emploi ou des axes de travail en lien direct avec la recherche d'emploi.

FLASH EMPLOI EN 2020

L'ORGANISATION DU SERVICE

Depuis l'extension du service en 2018 et l'augmentation du nombre de référents, nous recherchons des locaux dans l'objectif de proposer :

- 2 sites à Nice,
- 1 ou 2 sites à Saint-Laurent,
- 1 site à Cannes.

Après presque deux années de recherche infructueuses, nous avons trouvé des locaux en fin d'années 2019 à Cannes et à Nice centre.

8 référents de l'équipe de Nice au 60 rue Gioffredo, a ainsi pris possession du quatrième du bâtiment « le Centralia » au 37 Boulevard Carabacel en février 2020. Passer d'une équipe de 16 référents dont deux coordinateurs à 2 équipes de 8 dont 1 coordinateur chacune, a facilité la gestion de l'ensemble.

A Cannes, 5 référents sur les 10 de l'équipe se sont installés au rez-de-chaussée du 68 boulevard Carnot à Cannes au mois de mars 2020. Nous avons ainsi pu proposer des conditions d'accueil plus propices à l'accompagnement individuel. Les personnes sont maintenant reçues dans des bureaux individuels. Depuis l'augmentation de nos capacités en 2018, une partie de l'équipe de Cannes recevait les personnes dans un open space au 5^{ème} étage du même bâtiment.

Nous poursuivons nos recherches de bureaux pour installer l'équipe qui occupe aujourd'hui le 60 rue Gioffredo à Nice.

En 2020, nous avons maintenu les permanences à Antibes, Grasse et Menton afin de faciliter l'accès des personnes accompagnées. La décision de recevoir les allocataires sur nos lieux de permanences est prise lors de l'entretien de d'accueil qui lui, se déroule systématiquement sur les sites de flash emploi.

2020 UNE ANNEE PARTICULIERE

La crise sanitaire que nous vivons depuis plus d'un an maintenant est venue percuter nos modalités d'accompagnement bien au-delà des périodes de confinement.

Le télétravail a démarré à flash emploi lors du premier confinement. Chacun des référents a assuré de chez lui ou chez elle, l'accompagnement des personnes. Nous avons durant les 9 semaines, continué à intégrer des personnes et accompagner celles en cours d'accompagnement. Nous nous réjouissons de quelques démarrages de contrat sur cette période. Le télétravail se poursuit encore aujourd'hui à raison d'une journée par semaine.

Si le télétravail était une découverte, la vague ou plutôt la déferlante qui a suivi le déconfinement nous a surpris. Il fallait recevoir les nouveaux allocataires du RSA, très nombreux à la suite à l'arrêt de l'économie pendant 9 semaines.

Nous avons doublé nos capacités d'accueil sur les mois de mai, juin et juillet, proposant ainsi plus de 2 000 rendez-vous sur la période. Ajouté au fait que les orientations vers un autre référent n'étaient plus envisageables, tous étaient en suractivité, les files actives des référents ont augmenté très rapidement.

Nous avons fixé une limite de file active à 90, ce niveau a été atteint courant septembre pour certains collègues. Nous avons alors été contraints d'arrêter les intégrations pour eux. Nous les avons reprises au mois de novembre après une ouverture du Département pour des orientation vers d'autres référents.

L'équipe de Cannes a été particulièrement touché par cette augmentation. Ainsi nous y avons organisé des permanences au mois d'août pour assurer l'élaboration de CER et au mois de septembre une nouvelle référente a rejoint l'équipe.

Plus souple, le second confinement nous a permis de maintenir une activité quasi normale.

L'augmentation des files actives, l'impossibilité d'orienter les personnes vers un autre référent, le tout dans un respect stricte des gestes barrières nous a contraint à revoir largement nos modalités d'accompagnement, dont la durée n'avait plus de limite.

Un élément a porté la réflexion de toutes et tous : le maintien de la philosophie de flash emploi. Il s'agissait de répondre à deux questions :

- Comment maintenir l'intensité de l'accompagnement avec un tel niveau de file active ?
- Comment rester dans une logique de proposition sans voir les personnes régulièrement ?

Si les référents ont regretté les modalités d'accompagnement qui font flash emploi, chacun s'est attelé à trouver des réponses aux équations qui se présentaient à nous.

Il a fallu jongler entre accompagnement à distance, proposition d'offre par mail, rendez-vous en présentiel et maintien des ateliers avec des jauges limitées par les mesures barrières. Des outils ont été créés : livret d'accompagnement, mailing d'envoi d'offre, paddlet de proposition d'offre, etc...

Chaque fois que possible nous avons maintenu des temps de recrutement sur site par des partenaires, et notamment les entreprises de travail temporaire d'insertion.

L'expérience nous a permis de tirer quelques conclusions. Les personnes sont moins mobilisées lors d'un accompagnement à distance. Dans ce cas, les référents sont amenés à beaucoup « faire pour » et non « faire avec » ou « faire faire ». Les personnes peuvent se laisser porter et non engager une recherche active d'emploi.

Le mailing d'offres d'emploi peut donner des effets mais nécessite un suivi important de la part du référent pour s'assurer que tous y prête attention.

Ces expérimentations et leurs résultats nous ont permis de construire une nouvelle modalité d'accompagnement pour 2021, qui répond à la fois à l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA et correspond à la philosophie de flash emploi portée par l'ensemble des référents.

LES PERSONNES ACOMPAGNEES

Objectifs 2020 : intégration de 4 000 personnes.

837 personnes intégrées en 2019 ont poursuivi l'action en 2020.

4 359 personnes ont été orientées sur l'action. Au total, ce sont 4 529 personnes qui ont été convoquées en ajoutant les personnes orientées fin 2019.

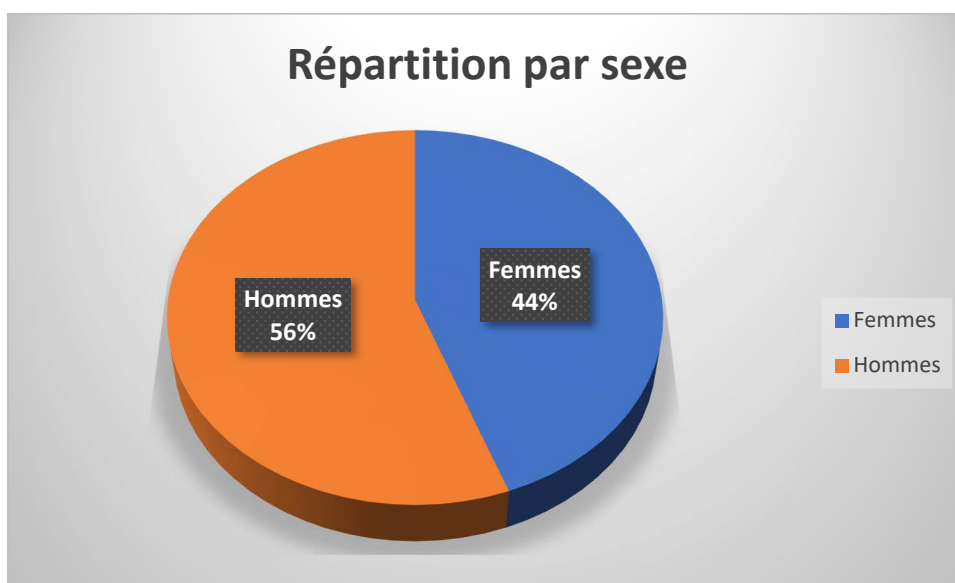
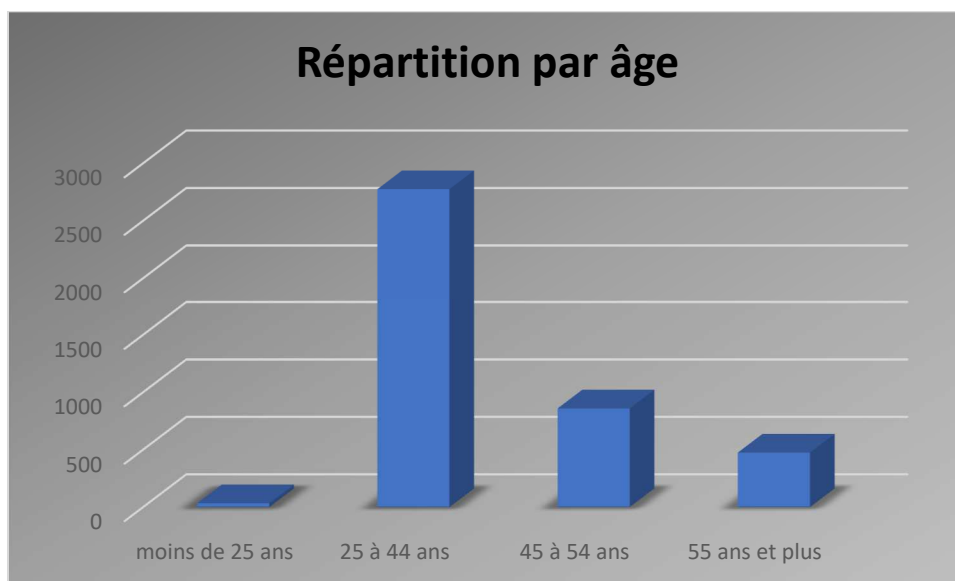
4 529 personnes convoquées :

- **495** ne se sont pas présentées aux rendez-vous d'accueil proposé,
- **172** n'ont pas intégré le dispositif après le rendez-vous d'accueil,
- **3435** ont intégré l'action,
- **427** personnes sont convoquées en 2021 pour une seconde convocation.

Sur les **3 435** personnes intégrées, **133** ne sont venues qu'une seule fois. Nous considérons donc que nous avons intégré **3 302** personnes en 2020.

Ajouté aux **837** personnes déjà accompagnées en 2019, ce sont **4 139** personnes qui ont été accompagnées par le service en 2020.

4 139 personnes accompagnées :

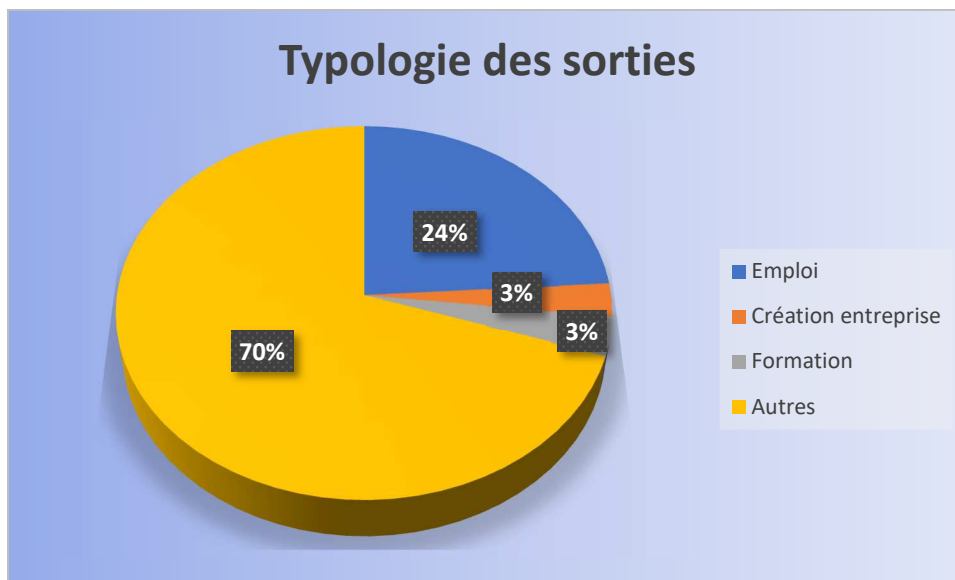


36 % des personnes accompagnées ont repris une activité au cours de l'accompagnement.

LES PERSONNES SORTIES DU DISPOSITIF :

2 640 personnes sont sorties du dispositif en 2020 :

- 633 en emploi,
- 75 créations entreprise,
- 87 formations,
- 1 845 autres.



Il s'agit de la typologie des sorties directement à la sortie de l'action. Certaines personnes ont pu reprendre une activité après leur sortie, elles sont mentionnées dans les sorties autres.

HISTOIRES DE FLASH

Lorsque Madame est arrivée à flash emploi, elle n'avait pas travaillé depuis 14 ans. Mère au foyer avec un baccalauréat étranger non valable en France et une petite expérience de caissière, elle déclarait ne pas avoir confiance en elle. Une proposition pour un contrat de professionnalisation en alternance afin de devenir factrice lui a été faite dès le 1^{er} rendez-vous, avec un délai d'envoi de sa candidature dans les 10 jours. Madame a accepté l'offre et les RDV se sont enchaînés très rapidement afin qu'elle puisse valider son baccalauréat et être prête pour les entretiens prévus le mois suivant. Madame a été retenue sur le poste et a démarré la formation. Nous avons utilisé ENIC-NARIC pour faire valider son baccalauréat car madame s'est fixée comme objectif d'évoluer au sein de la poste en suivant par la suite un BTS négociation et digitalisation de la relation client.

Suite à l'accompagnement Madame a retrouvé un travail et s'est fixée de nouveaux objectifs à long terme. Elle a déclaré avoir repris confiance.

M. D est sans activité depuis plus d'1 an ½. Il a de l'expérience en tant que plaquiste, mais déclare ne pas être autonome sur ce poste. Il n'a pas effectué de démarches de recherche d'emploi, et déclare une perte de motivation l'ayant conduit à une certaine acceptation de sa situation.

Travail de mise en avant de ses compétences, et mise en relation avec différents partenaires. Il se voit rapidement proposer des missions de manœuvre. Il travaille donc sur une première mission avec Suez Rebond. Reprendre une activité professionnelle le métamorphose, il se sent revalorisé. Au bout de 2 mois, il évolue sur un poste de liftier, et est même volontaire pour effectuer des heures supplémentaires, ce qui lui permet d'avoir un salaire très intéressant.

« Merci d'avoir su me motiver, de m'avoir soutenu et d'avoir cru en moi, moi-même j'avais abandonné ».

Mme vit seule à Levens avec ses 2 enfants de 10 et 12 ans.

Elle a un CAP vente et a travaillé plus de 10 ans en tant que vendeuse, ELS ou hôtesse de caisse. En janvier 2017, elle est victime d'un accident du travail sur un poste d'agent de production. Elle obtient une RQTH. Depuis, Mme n'a pas repris d'emploi.

Elle a un projet de reconversion professionnelle dans le secteur administratif. Mme bénéficie d'un suivi social car elle a des problèmes de logement : elle est en attente d'un logement social. Mme déclare être ouverte à tous secteurs d'activité : nous reprenons son CV, mettons à jour son espace Pole emploi et postulons sur de multiples offres. Fin juillet 2020 Mme accepte une offre d'aide-ménagère de Cap entreprise et le jour même elle est mise en relation avec l'employeur. L'entretien se passe très bien. Elle est embauchée en CDD à partir du 3/08/2020 pour une période de 2 mois à 60h/mois pour commencer.

Mme a finalement signé un CDI temps partiel à 120h/mois.

Mme G. est mère célibataire, en instance de divorce, avec 2 enfants à charge. Elle est titulaire d'un DEA Science de gestion (Bac +5), et d'un doctorat en Economie Industrielle. Elle est sans activités depuis 7 mois, la grande majorité de son expérience s'est faite en tant que conjoint collaborateur pour son ex-mari, avocat.

Elle souhaite travailler dans le juridique, ses entretiens en arrivent à un contrôle de référence, qui conduit à son ex-mari, dont le retour volontairement destructeur.

Elle déclare être dans une situation très difficile, financièrement (en procès pour son divorce, très long, pas de pension pour la garde des enfants), et moralement (le procès pèse, et elle se sent perdue face au marché de l'emploi). Rapidement, elle précise qu'elle vient de recevoir un avis d'expulsion de son logement pour le 15/09, elle s'effondre ...

Mme est mise en relation avec une assistante sociale afin de préparer une demande de logement. En parallèle, nous axons notre travail sur les compétences transférables qu'elle possède, et les types de postes auxquels elle pourrait prétendre. Une offre de gestionnaire de copropriété, poste qu'elle n'avait jamais envisagé, lui est proposée. Sur nos conseils, elle se rend à l'agence et rencontre une personne des RH.

Après 2 entretiens, Mme a signé un CDI temps plein, à la date du 17/08, lui permettant de rechercher un appartement par ses propres moyens et de retrouver une situation financière et professionnelle stable.

PERSPECTIVES 2021

2021 sera très certainement dans la lignée de 2020. La situation sanitaire risque de durer encore quelques mois et le nombre d'allocataires du RSA diminuera pas du jour au lendemain.

Dans cette perspective nous avons proposé, en réponse à l'appel à projet pour 2021, des évolutions de nos modalités d'accompagnement : une file active de 60 personnes, des rendez-vous tous les quinze jours dont au moins 1 par mois en présentiel. Afin de maintenir un peu plus notre philosophie d'accompagnement, les personnes seront reçues en présentiel une fois par semaine les 3 premières semaines de notre accompagnement (2 entretiens individuels et une action collective).

Les enjeux sont forts en 2021, outre, le renouvellement de flash emploi pour les années à venir, il s'agira de démontrer, l'efficacité du Plan Départemental d'Insertion dans son ensemble.

2021 c'est également la mise en œuvre de la réorganisation du secteur. Depuis le mois de janvier, une responsable d'activité assure la gestion de l'ensemble du service Flash Emploi.

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



PRÉSIDENCE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org



SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

